



SOMMAIRE

	pages
Actualités Le mot du Maire	1
Informations municipales	2/3
Education	4
Vie Associative	5/6/7/8/9
Social	9
Culture	10
Page de la minorité	11
Vie pratique Carnet Agenda	12

| LE MOT DU MAIRE |

Le 9 avril, le conseil municipal a adopté le compte administratif 2017 ainsi que le budget 2018. Ce dernier a été élaboré par l'exécutif et les membres de la commission « finances ». Comme je l'ai indiqué lors de la cérémonie des vœux, nous n'avons pas modifié les taux d'imposition en vigueur depuis 2012.

Le compte administratif 2017 s'est clôturé avec un excédent de fonctionnement de 335 366,64 € et un excédent d'investissement de 162 839,33 € et a été voté à l'unanimité (13 membres du conseil présents ou représentés moins l'abstention de Frédéric DESBORDES).

Après présentation, le conseil municipal a arrêté et voté par 12 voix pour et une contre le budget primitif 2018 qui s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement : 1 932 423,99 € ;

Section d'investissement : 1 394 619,75 €.

Les restes à réaliser en dépenses de l'année 2017 concernent le solde de certaines entreprises pour la réalisation du bâtiment scolaire et les travaux de sécurité des routes de Choudans et des Cheneviers, des rues de l'Eglise et de St Jean, ces derniers venant de débuter. Pour 2018, le remplacement de l'aire de jeux du parc de la maison communale a été budgétisé de même que les travaux de mise aux normes de la salle polyvalente, et son amélioration en performances énergétique et phonique. De plus nous avons acté l'étude des aménagements de la RD 984 que nous souhaitons réaliser en 2019.

Pour soulager les finances communales, nous sommes à la recherche de subventions pour nous aider à diminuer la facture finale de ces travaux. La Région, le Département et les fonds de concours de la CCPG seront sollicités dès que des chiffrages plus précis seront en notre possession.

Lors de la séance du conseil municipal du 2 mai dernier, et suite aux nombreuses réclamations reçues en mairie, il a été décidé d'interdire la circulation des véhicules à moteur, sauf ayant droit (propriétaires et exploitants), sur les chemins situés en haut du village. Des panneaux seront installés conformément à l'arrêté signé suite à cette décision.

En collaboration avec la Communauté de Communes et le bureau d'études mandaté, nous poursuivons les réflexions afin d'élaborer le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) en conformité avec les objectifs de croissance du projet de territoire validés par le conseil communautaire.

Fin juin, Pierre BALIVET, employé communal aux services techniques depuis plus de 20 ans, fera valoir ses droits à la retraite. Au nom de la municipalité et en mon nom personnel je lui adresse nos sincères remerciements pour sa collaboration et son investissement pour notre village. Je lui souhaite une longue et paisible retraite.

Bienvenue à Séverine BONIN qui a pris ses fonctions début juin pour lui succéder.

Bel été à tous et bonnes vacances.

| ACTUALITÉS |

- **Feux d'artifice offerts par la mairie :**
Vendredi 13 juillet à 23h
- **Rentrée des classes :**
Lundi 3 septembre



Délibérations

Délibération n°08/2018 : Validation du programme d'actions établi par l'Office National des Forêts pour l'année 2018

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition de l'Office National des Forêts (O.N.F.) relative au programme d'actions 2018 préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier.

Le descriptif des travaux a été établi par l'O.N.F. comme suit :

Descriptif des travaux Localisations	Quantité estimative	Prix Total Hors Taxes
Travaux sylvicoles : Intervention en futaie irrégulière Localisation : 20.u Travaux susceptibles d'être subventionnés à hauteur de 30 % par la Région si forêt certifiée PEFC	13,00 ha	12 681,00 €
Travaux d'infrastructure : Travaux connexes d'entretien des renvois d'eau – 3 passages	12,00 u	1 949,00 €

Délibération n°10/2018 : Mise en place d'un dispositif de titres-restaurant à destination du personnel communal à compter du 1er mars 2018

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la loi n°2007-209 du 19 février 2007 instaurant le principe de mise en œuvre d'une action sociale par les collectivités territoriales au bénéfice de leurs agents.

Afin de répondre à cette obligation, il est proposé de mettre en place un dispositif de titres-restaurant financé conjointement par la collectivité et l'agent bénéficiaire.

Le dispositif proposé serait le suivant :

- Un titre-restaurant d'un montant de 7 € ;
- Une participation de la collectivité à hauteur de 50% de la valeur faciale du titre (soit un coût de 3.50 € pour l'employeur et de 3.50 € pour l'agent) ;
- L'attribution se fait à raison d'un titre par agent et par jour travaillé au maximum ;
- Retrait d'un titre-restaurant par jour d'absence quel qu'en soit le motif (congé maladie, congés annuels, congé RTT, formation...) ;
- Le nombre de titres-restaurant dont pourra bénéficier l'agent sera déterminé à terme échu (mois N + 1) ;
- L'agent qui souhaite bénéficier des titres-restaurant s'engage pour une année entière ;
- Les agents bénéficiant d'un repas fourni par la collectivité ne pourront le cumuler avec un titre-restaurant.

Délibération n°11/2018 : Approbation du marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement de la RD 984

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'aménagement des voiries en vue de sécuriser le périmètre communal. Une première phase a déjà été lancée ; les travaux prévus route des Cheneviers et rue Saint-Jean vont débiter ce printemps. Afin de poursuivre ce programme, il convient aujourd'hui de lancer la phase suivante qui concerne l'aménagement de la RD 984 et de désigner un maître d'œuvre en charge du pilotage.

Une consultation de maîtrise d'œuvre sous forme de procédure adaptée a été lancée le 12 février 2018 et la date de remise des offres a été fixée au 28 février 2018 à 12h00.

Après analyse, Monsieur le Maire propose de retenir le cabinet AINTEGRA comme suit :

- Coût prévisionnel des travaux : 640 000,00 € H.T.
- Taux de rémunération : 4,90 %
- Honoraires de maîtrise d'œuvre : 31 360,00 € H.T.

Délibération n°14/2018 : Convention à intervenir avec la bibliothèque « Lecture pour tous » et approbation du règlement intérieur

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 06 février 2018 approuvant la convention de partenariat à intervenir avec le Département de l'Ain dans le cadre du fonctionnement de la bibliothèque municipale.

La gestion de la bibliothèque de Saint-Jean-de-Gonville étant déléguée à une équipe de bénévoles, il convient de conclure une convention entre la mairie et la bibliothèque afin de définir les droits et devoirs de chaque partie.

Monsieur le Maire propose également d'approuver le règlement intérieur établi par l'association.

Délibération n°18/2018 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les bases des impositions pour 2018 s'établissent comme suit :

	Bases d'imposition 2018 prévisionnelles	Taux 2018	Produit attendu
Taxe d'habitation	3 387 000 €	10,81 %	366 135 €
Taxe foncier bâti	2 394 000 €	8,84 %	211 630 €
Taxe foncier non bâti	42 900 €	47,66 %	20 446 €

Soit un produit fiscal attendu de : 598 211 €.

Délibération n°19/2018 : Vote du budget primitif année 2018 – Commune

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de la commune pour l'année 2018, dont les dépenses et recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 1 932 423,99 €
- Section d'investissement : 1 394 619,75 €

Délibération n°20/2018 : Vote du budget primitif année 2018 – Boulangerie

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de la Boulangerie pour l'année 2018, dont les dépenses et recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 44 719,75 €
- Section d'investissement : 51 789,10 €

Délibération n°21/2018 : Vente de la parcelle cadastrée B 589 au lieu-dit « La Parouze »

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de vendre la parcelle de terrain cadastrée B 589 située au lieu-dit « La Parouze » et appartenant à la commune.

La vente serait réalisée au profit de la société Entre Lacs et Montagnes, située à Annecy, pour une surface de 452 m² et un prix de vente de 260 € / m², soit un montant total de 117 520 €.

Délibération n°23/2018 : Approbation du marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de rénovation de la salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de rénovation de la salle polyvalente dans le cadre de sa mise aux normes d'accessibilité.

L'opération comprend :

- La restructuration des sanitaires et vestiaires,
- La création d'un local de stockage et d'un sas d'entrée,
- Le traitement acoustique de la façade nord-ouest,
- L'amélioration thermique du bâtiment,
- La création de sas en façade nord-ouest.

A ce jour, il convient de désigner un maître d'œuvre en charge du pilotage des travaux. Une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée sous forme de procédure adaptée le 20 mars 2018.

3 cabinets ont remis une offre dans les délais impartis : Espace Projet Architecture, Clermont Architecte et Bruno Pernici Architecte.

Après analyse, Monsieur le Maire propose de retenir le cabinet CLERMONT ARCHITECTE pour un montant de 53 002,19 € H.T.

Urbanisme

Demandeurs	Nature des travaux
	Permis de construire
SCI GVMV..... 211 ZA de Baritella	Extension du bâtiment Avis favorable
IMBERTI Laurent..... 257 rue du Gachet	Construction d'un abri bateau Avis favorable
HAVRET David..... 162 rue du Bourg	Construction d'un abri voiture Avis favorable
RAMALHO Charles..... Sur la Vie	Construction d'une maison individuelle Avis favorable
TBER Driss..... Les Violettes	Construction d'une maison individuelle Avis favorable

Coupages de courant pour travaux

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité. **Le mardi 3 juillet 2018 de 08h00 à 12h00.**

Quartiers ou lieux-dits :

1000, 1384 CHE DE PRE BAILLY / 90 RUE DE PRE BAILLY / 2432 GRAND ROUTE

Dépenses

VOIRIES / RÉSEAUX

• Travaux d'aménagement du parking mairie	1 800.00 €
• Travaux réseaux télécom Grand'Route	62 400.00 €

TRAVAUX / ENTRETIEN BATIMENTS

• Dépannage chaudières/plomberie	4 771.07 €
• Frais de garderie et travaux sylvicoles ONF	31 480.78 €

ACCUEIL DE LOISIRS / ECOLE

• Transports piscine	1 002.00 €
• Subvention voyage CM1-CM2	4 000.00 €
• Repas cantine 1 ^{er} trimestre 2018	18 796.55 €

DIVERS

• Honoraires d'avocat	1 320.00 €
• Infogonville	1 200.00 €
• Réparation tracteur	4 411.66 €
• Maintenance informatique	1 008.00 €
• Chèques déjeuners 2018	7 048.00 €
• Cotisation médecine du travail 2018	1 520.00 €
• Participation service ADS (urbanisme) CCPG	8 388.05 €

Travaux

Ils ont commencé Route de Choudans. Certains riverains nous ont interpellés au sujet de la sécurité. Il est certain que pendant les travaux, chacun doit rester vigilant. Mais dès la fin de ceux-ci, tout va rentrer dans l'ordre. L'aménagement est destiné à faire ralentir les automobilistes et à sécuriser la circulation des piétons.





L'accueil de loisirs et toutes ses activités...

En cette fin d'année scolaire, un spectacle est prévu **le mardi 19 juin** à 17h45 à la salle des fêtes. La mise en scène est faite par tous les enfants du restaurant scolaire et périscolaire du soir voulant y participer.

Les mercredis sont consacrés aux différentes couleurs et à la sécurité routière. Les enfants apprennent les différentes règles de déplacements à pied, vélo ou trottinette... mais aussi les endroits où il faut faire attention pour traverser aux alentours de l'accueil de loisirs.

Cet été, il sera ouvert **du 9 juillet au 10 août et du 27 au 31 août de 7h30 à 18h30**. Un thème sera donné chaque semaine avec diverses animations : château gonflable, camp, stage multisport, intervenant cirque, sortie au lac de Divonne et d'Annecy... Les inscriptions débuteront à partir du mois de juin.



27 mai : Projet parent enfant : courir 5km pour l'association « sans bornes ».

Pour la rentrée 2018/2019, l'accueil des enfants sera possible :

- les Lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 7h30 à 8h30, de 12h à 13h35 et de 16h15 à 18h30
- les Mercredis : de 7h30 à 18h
- Pendant les vacances scolaires : de 7h30 à 18h30

Les dossiers d'inscriptions sont à disposition à la mairie, sur le blog des parents de St Jean ou par demande mailing.

• Rentrée 2018/2019 :

Les dossiers d'inscriptions seront disponibles à partir de juin (par mail, à la mairie ou à l'accueil de loisirs).

Contact : Amandine CARRICHON,
Responsable Accueil de Loisirs
accueildeloisirs@stjeandegonville.fr
tél. : 09 67 78 57 63



Inscriptions à l'école pendant l'été

Si vous n'avez pas inscrit votre enfant pour la rentrée prochaine (2018/2019), je vous remercie de prendre rendez-vous en mairie dans un premier temps puis ensuite à l'école.

Pour contacter l'école, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante :

ce.0010401f@ac-lyon.fr

Vous pouvez également joindre la mairie au **04 50 56 40 33**.

Pour information, pendant les vacances scolaires d'été, les inscriptions pourront être finalisées soit au cours de la semaine **du 9 au 13 juillet**, soit les **29 et 30 août**. Lors de ces journées, vous pourrez être reçu **de 9h à 16h**.

La directrice de l'école, Marie Burtin

Calendrier scolaire 2018/2019

- Rentrée : le lundi 3 septembre 2018
- Vacances de Toussaint : samedi 20 octobre 2018 / Reprise des cours : lundi 5 novembre 2018
- Vacances de Noël : samedi 22 décembre 2018 / Reprise des cours : lundi 7 janvier 2019
- Vacances d'hiver : samedi 16 février 2019 / Reprise des cours : lundi 4 mars 2019
- Vacances de printemps : samedi 13 avril 2019 / Reprise des cours : lundi 29 avril 2019
- Vacances d'été : samedi 6 juillet 2019

Sapeurs-Pompiers

Durant ce premier semestre, nos sapeurs-pompiers semblent être très actifs... Quelques résultats sportifs intéressants et qualifications lors du **Challenge Départemental de la qualité** qui s'est déroulé à Saint Genis Pouilly le 28 avril 2018.

Parcours Sportif Sapeur-Pompier
Catégorie Senior Masculin

Très belle 2^{ème} place pour Morgan Dumas en habituelle rivalité avec Jonathan Lamy (Champion de France, il y a quelques années) ; Morgan prend la seconde place également au grimpé de Corde.

Dans le classement de ce même Parcours Sportif à noter la belle 7^{ème} place de Fabrice Volpi nouveau membre actif de notre caserne ; puis Jonathan Labourier 31^{ème} place et Landry Dumas en 33^{ème} position.

Marie Magnin se classe juste au pied du podium en 4^{ème} position, dans la catégorie Junior Féminine. Belle performance bravo Marie ! N'oublions pas la belle 10^{ème} place pour David Rouget, notre chef de corps adjoint dans la catégorie des vétérans.

La compétition du Rondeau, épreuve très spécifique et physique typiquement sapeurs-pompiers est remporté par Thoiry ; sur les 3 participants de cette équipe nous retrouvons deux sapeurs-pompiers Gonvillois, Morgan Dumas et Fabrice Volpi. Nos filles également n'ont pas faibli et ont su briller tels des soleils.

Voyage du 10 au 13 Mai 2018

Superbe voyage aux saveurs de l'Italie



avec un groupe d'actifs et d'anciens sapeurs-pompiers accompagnés de leur(e)s conjoint(e)s. Chacun s'était équipé d'une bonne dose de bonne humeur et avait quitté avec plaisir la météo maussade de St Jean pour trouver le soleil.

Un premier jour réservé à la visite de Gènes : avec une visite guidée qui a emmené le groupe sur les hauteurs des multiples collines, puis une visite de la vieille ville avec de nombreux monuments pour un retour sur le bord de mer.

Les deux jours suivants ont été consacrés à la découverte des ruelles aux couleurs multiples de ce littoral hors du commun : Les Cinq Terres ! Chacun, selon son choix a eu la possibilité de participer à des randonnées pour le peu abruptes entre les cinq villages : Monterosso, Vernazza, Corniglia, Manorola Riomaggiore... la personnalité d'une jeune guide Italienne très dynamique et enthousiaste a su motiver les troupes entre « allez les gars »... et le soin particulier apporté à notre « Papi ». Le retour en bateau a permis de découvrir également la jolie fortification de Portovenere.



Le dernier jour, nous avons visité la très belle ville de Pise ainsi que ses multiples monuments et tous eurent un réel « penchant » pour sa tour.

C'est avec regret qu'à l'issue de ce périple de 4 jours, il a fallu reprendre la route pour Saint Jean, retrouver la météo maussade du départ et s'agrémenter d'une attente de quelques heures au « Tunnel du Mont-Blanc ». Cependant, chacun garde en tête de magnifiques images, de beaux souvenirs dont quelques jolies parties de rigolades.

La fête nationale toute en innovation

Le bal des pompiers est prévu **le vendredi 13 juillet** ; il aura lieu après la cérémonie devant le « Monument aux morts » près de la Mairie.

La population Gonvilloise est attendue vers 19 heures pour partager un repas « grillades ».

En nouveauté, un choix de boissons vous sera proposé sous une forme originale : un bar à bière, à Champagne et à Mojito.

La soirée sera animée par le groupe Laurent Lopez Music et pour le ravissement de chacun. Et c'est une première vous pourrez admirer dès 23h un feu d'artifice offert par la mairie !!! D'ici fin juin vous trouverez davantage d'informations dans vos boîtes aux lettres...

Nathalie Mesot,
Vice-Présidente de l'Amicale

Les Imprévisibles

Saint-Jean-de-Gonville
Spectacle
Ambiance
Restauration
Buvette
de 9h à 17h30
OUVERT à TOUS

**DIMANCHE
16
SEPTEMBRE
2018**

Saint-Jean
de Gonville

**COURSE de CAISSES à
SAVON folklorik**

Organisation :
et leurs amis

Renseignements : 06 47 78 60 76 ou 06 84 91 33 92

Imprimé par nos soins



Saint Jean Gym

L'année sportive touche à sa fin et c'est avec un plaisir renouvelé que nous avons accueilli au sein de notre association un nombre toujours croissant d'adhérents. Les nouveaux cours de « Qi Gong / Tai Ji » et « Marche Nordique », assurés par nos deux nouvelles animatrices Christiane et Matilde, ont également rencontré un vif succès.

Nous terminerons cette année avec l'organisation du traditionnel repas canadien, qui aura lieu le jeudi 28 juin dès 20h, et qui sera l'occasion de rencontrer les membres de l'association dans une ambiance décontractée. Cette année, le repas canadien sera précédé par une assemblée générale extraordinaire qui permettra de modifier certains points de nos statuts.

Dès la fin juin, il sera possible de s'inscrire pour la saison sportive 2018/19, dont la rentrée aura lieu le **lundi 10 septembre 2018**.

NOUVEAU : nous acceptons désormais les adhérents à partir de 16 ans.

Les cours suivants seront proposés :

Le lundi : de 09h00 à 10h30 - marche nordique « détente » (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)
de 19h00 à 20h30 - Tai Ji / Qi Gong

Le mardi : de 08h45 à 09h45 - Cuisses Abdos Fessiers
de 09h45 à 10h45 - Gym seniors / gym douce
de 19h00 à 20h00 - Gym rythmée
de 20h00 à 21h00 - Renforcement musculaire

Le mercredi : de 09h00 à 10h30 - Marche nordique tonique

Le jeudi : de 09h00 à 10h00 - Renforcement musculaire
de 10h00 à 11h00 - Yoga / Pilates
de 19h00 à 20h00 - Zumba
de 20h00 à 21h00 - Yoga stretching

Plus d'informations seront disponibles prochainement via notre site internet ou notre page facebook.



Nous tenons à remercier nos animatrices, pour leur dynamisme infaillible et la qualité de leurs cours. Nous saluons tout particulièrement Isabelle, présente au sein de Saint Jean Gym depuis de nombreuses années, qui a choisi une nouvelle voie sous la forme d'une reconversion professionnelle. Nous lui souhaitons beaucoup de succès et de bonheur dans sa vie future, et la remercions pour ses années d'animation toujours très appréciées de nos adhérents au fil des saisons.

Pour toute information, vous pouvez nous contacter :

- par mail : saintjeangym@gmail.com
- par téléphone : 04 50 42 15 98 (André) ou 04 50 56 31 67 (Nathalie)
- via notre site internet : <https://saintjeangym.wixsite.com/saintjeangym>
- via notre page facebook : <https://www.facebook.com/SaintJeanGym/>

Swan Rangers

Bientôt la prochaine édition organisée par Swan Rangers Association, ouverture des inscriptions pour la soirée du **samedi 8 septembre 2018** dès le **1^{er} juin 2018**, via le site Internet : www.swanrangers.jimdo.com

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à nouveau lors de ce festival.

Renseignements supplémentaires au **06 61 47 08 93**

Pascal Fleury, Président

SAINT-JEAN DE GONVILLE F-01054

2EME FESTIVAL COUNTRY & US

8 et 9 SEPTEMBRE 2018

JOURNEES : ENTREE LIBRE
10h00 - 15h00

Repas concert le samedi soir (s/inscriptions) avec

Blue Night Country

Diverses animations et stands
Danse
Concert
Pêche
Véhicules US
Camping 1860
Equitation Western

Programme et réservation :
www.swanrangers.jimdo.com
ou tél : 06 61 47 08 93

Happy life



Happy life se consacre au bien-être et au développement personnel et a pour objectif l'organisation de conférences, ateliers (adultes et enfants), stages, formations et rencontres échanges autour d'un thème. Plus d'infos sur la page Facebook : [@happy.life.ain](https://www.facebook.com/happy.life.ain)

Mail : happy.life.ain@gmail.com / Tél. : **06 11 71 93 25** / Jennifer Dessaigne et Marie-Laure Bassegana

La Bonne Humeur

Dimanche 25 mars 2018, Espace Bel Air à Châtillon sur Chalaronne (01). Ce jour restera dans les mémoires des musiciennes et musiciens de La Bonne Humeur qui constituent le plus gros de l'effectif de l'Orchestre de Territoire Pays de Gex. Au-delà de la musique, c'est un fort moment de rencontres entre les musiciens du Bugey, de la Dombes et de la Bresse, avec les Orchestres d'Harmonie Junior et Senior du département, et surtout avec le compositeur Otto SCHWARZ, personnage haut en couleur et en notes. Fort de 42 membres, la plupart issus de La Bonne Humeur, auxquels se sont joints des musiciens et musiciennes de Colonges, Thoiry, Chevry, Meinier, Saint Genis Pouilly, notre orchestre a joué SAXPACK devant le compositeur et plus de 800 personnes. Ce fut un tonnerre d'applaudissements pour notre orchestre, et surtout pour notre directrice Virginie COLLET, saxophone soliste, et notre directeur d'un jour, Raphaël HUGON (ce dernier a dirigé La Bonne Humeur, il y a plus de 20 ans). Tous deux ont reçu les chaleureuses félicitations d'Otto : Virginie pour la qualité de son jeu musical, et Raphaël pour la précision et la clarté du geste dans la direction. Nous avons été heureux de rejoindre les collègues des autres territoires pour former une harmonie de plus de 180 souffleurs et percussionnistes qui, sous la direction de son compositeur, a interprété le Tour du Monde en 80 jours, pièce mythique de son répertoire. Remercions au passage les amis du Pays de Gex qui ont fait le déplacement pour profiter de cette grande et sympathique journée musicale. Le **samedi 28 avril**, à l'invitation du Sou des Ecoles de Divonne les Bains, La Bonne Humeur est allée faire son cirque en musique et en couleur dans les rues de la ville, le cirque étant le thème de la fête. La photo parle d'elle-même et on reverra certainement la troupe en juin prochain à la vogue de St Jean.

Nos deux orchestres ont travaillé dur



pour mettre en place un programme aussi ambitieux qu'éclectique pour le concert du **5 mai**, Salle Champ Fontaine à Péron. Benoît ETIENNE et ses 30 juniors nous ont offert une remarquable prestation, qui a fait l'admiration des collègues venus des sociétés gessiennes, et du public ravi de passer une belle soirée. Du coup, les seniors se sont donnés à fond pour ne pas être en reste, et à l'écoute des commentaires arrosés du verre de l'amitié, le Fantôme de l'Opéra a produit les plus fortes émotions.

Sans notre école de musique pilotée par Véronique DONNET, nos deux orchestres ne seraient pas ce qu'ils sont. Si vous avez assisté à l'audition du **17 mars** à Saint Jean, vous aurez vite compris pourquoi. D'autre part la salle comble a été impressionnée par la qualité du travail instrumental et chanté. La réussite de nos élèves aux examens de haut niveau en est la preuve (Glenna BELLOTTI, fin de 2^{ème} cycle saxophone avec mention TB et Benoît GOUDARD fin de 3^{ème} cycle avec mention AB).

Autre activité majeure : le loto, indispensable soutien financier à la formation des jeunes et à l'achat de matériel. Le **4 mars** dernier, il réunissait une imposante foule à la salle polyvalente de St Jean. Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au plein succès de cette ma-

nifestation essentielle.

Juin se profile et avec lui, le festival des Musiques du Pays de Gex à Challex. La Lyre Challaisienne prépare activement un programme original avec deux nouveautés. La première : chaque société déroulera une parade musicale de 3 à 4 minutes, devant un jury. Laisés au libre choix : la musique, la chorégraphie, voir la tenue vestimentaire, seront les critères de jugement. La deuxième nouveauté : le morceau d'ensemble écrit spécialement pour le festival par Sophie VALCESCHINI, directrice de la Lyre ; il sera un mixage entre la musique électronique du DJ, Jean Davis BOISITON et les partitions jouées par les musiciens de toutes les sociétés présentes. Un challenge inédit pour nous et qui ne vous laissera pas indifférent, si vous venez à Challex ce **17 juin** ; ce que je vous conseille vivement.

**Samedi 16 et Dimanche 17 juin
2018**

**Festival des Musiques
du Pays de Gex
Challex**

Salle Jean-Antoine Lépine et environs

Maxime Collet

Société Musicale de Péron - St Jean

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Pétanque Gonvilloise

Pour cette nouvelle saison, les inscriptions ont été nombreuses, malgré une météo mi-figue mi-raisin. Cette année, la foire aux plantons du 5 mai, organisée conjointement avec le Sou des Écoles, n'a obtenu qu'un petit succès, compte tenu des activités qui avaient lieu en parallèle dans les villages voisins. Cependant nous tenons à remercier toutes les personnes présentes ce jour là, et avec qui nous avons partagé un repas simple, agrémenté d'une bonne

dose de bonne humeur !!

A suivre : le concours Inter-Sociétaires le **9 juin**, le concours Inter-Sociétés le **1^{er} septembre** et le loto le **18 novembre**. Nous vous invitons à vous joindre à nous lors de ces manifestations, autour d'une verrée ou d'un repas festif et convivial, et ce, toujours dans la joie et la bonne humeur !!

Liliane Martin, secrétaire

Foot Sud Gessien

Les jeunes du Football Sud Gessien en visite au centre de formation de l'Olympique Lyonnais

Dimanche 06 mai, les U15 et U17 du FSG ont eu la chance de vivre un moment unique.

Sur invitation de Jean Francois Vulliez, directeur de l'OL Academy, 50 licenciés du club étaient conviés à Décines pour visiter le centre de formation de l'Olympique Lyonnais.

Une journée magnifiquement organisée par le staff technique de l'OL, avec la visite des installations sportives et scolaires, de l'internat et des salles de musculation...

Les jeunes ont également pu voir 2 matchs de U11 et U13 de l'OL contre Bondy et partager le repas de midi avec les U16 nationaux. Une rencontre improvisée avec Amine Gouiri, dernier joueur à avoir signé pro, il y a quelques jours et originaire de Bourgoin Jallieu. Puis à 15h00 départ pour le Groupama Stadium et la rencontre OL/Troye. Une journée inoubliable pour nos licenciés et les félicitations du staff Lyonnais pour leur tenue exemplaire.

Pour Info : Toutes demandes de renseignement pour les inscriptions 2018/2019 se font par mail : lperouchet@orange.fr



Le Sou des Ecoles



Fin mars, la cinquantaine de CM1 et de CM2 a passé une semaine complète à la base nautique de Bellecin. Les enfants ont pu découvrir de nombreuses activités sportives et de plein air et goûter à une première expérience d'indépendance, loin de leurs familles.

Le coût du voyage a été réparti entre le Sou des Ecoles, la Mairie de St Jean et les familles.

La mairie a d'ailleurs répondu très généreusement à l'appel conjoint de l'école et du Sou puisqu'elle a voté une subvention importante. Nous la remercions à nouveau chaleureusement pour son soutien aux activités de l'école.

Voici le détail du coût de ce voyage :

Hébergement	8 351,00 €
Transport	870,00 €
Activités	5 029,00 €

Coût Total 14 250,00 €

Et voici comment il a été financé :

Sou des Ecoles	7 850,00 €
Subvention Mairie	4 870,00 €
Participation familles	1 530,00 €

Total 14 250,00 €



Grâce à ces aides, la contribution des familles a été limitée à 30 € par enfant. Soulignons que ce financement ne se fait pas au détriment des autres classes, il s'agit bien d'une dépense supplémentaire que le Sou se réjouit de pouvoir prendre en charge.

Preuve qu'il faut continuer nos efforts pour l'organisation d'événements qui réunissent non seulement les familles de l'école mais également tout le village.

Le bel exemple de notre désormais traditionnelle Foire aux Plantons le confirme : de nombreux Gonvillois étaient au rendez-vous le samedi 5 mai. La Pétanque Gonvilloise était aux fourneaux, très agréable moment de convivialité !

Il ne nous reste plus qu'à vous donner rendez-vous le **30 juin** prochain à la salle polyvalente. Dernier temps fort de l'année scolaire, la kermesse est ouverte à tous les Gonvillois. Comme à notre habitude, nous vous proposons repas, boissons et gourmandises. Encore une belle journée qui s'annonce !...

soudesecoles@gonville.fr

Suivez notre actualité grâce à la page Facebook « **Sou des Ecoles. St Jean de Gonville** »

ou sur le blog <http://parents.saint-jeandegonville.net>



Jeunesse

Chères Gonvilloises, chers Gonvillois, tous les membres de la Jeunesse vous remercient chaleureusement pour votre présence lors du repas annuel en mars dernier. Vous êtes toujours aussi nombreux pour faire perdurer l'ambiance festive de notre village. Le président et son équipe vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour la vogue qui se tiendra le **samedi 23 et le dimanche 24 juin 2018** à la salle des fêtes de St Jean.

Au programme :

- Samedi : jeux inter-sociétés durant l'après-midi, suivis du repas, du défilé aux lampions, du feu de la St Jean et du bal.
- Dimanche : à partir de 12h, venez vous hydrater autour d'un apéro avant de profiter de notre traditionnel défilé de chars, et de divers jeux pour vous dépenser. Pour terminer ce week-end estival, un repas dansant vous sera proposé.



Les Cupules

LA FÊTE des POSSIBLES à Saint Jean, le dimanche 23 Septembre 2018



Venez nombreux, en famille, avec des amis à la « Fête des possibles » que l'association Les Cupules - Alternative Gonvilloise organise à St Jean le **dimanche 23 septembre** prochain, dans le parc et la maison Temnomeroff. La « Fête des possibles » est devenue un événement associatif majeur qui se déroule, toujours en septembre, en France, en Belgique et ailleurs (www.fetedespossibles.org). Les Colibris du Pays de Gex la propose aussi depuis quelques années au Tiocan (au-dessus de Thoiry). Voilà que VOUS pourrez tous en profiter sur le plan local, « près de chez vous ».

La « Fête des possibles » revêt une dimension culturelle dont le but est de partager et de communiquer de nouvelles pratiques ou initiatives locales en matière de transition écologique et sociale. Cette journée de la « transition » fait suite à la diffusion du film **DEMAIN** qui, rappelez-vous, a pu être diffusé à St Jean en février 2017, à l'initiative de l'association, soutenue d'une subvention de la municipalité !

À VOS AGENDAS !!!

La journée se déroulera de **11h à 17h** autour d'activités permanentes et d'ateliers de découverte :

- La **GRATIFERIA** (en continu) qui aura lieu dehors ou dedans, selon la météo, est une activité de don. Chacun/e apporte des objets, jeux, vêtements, livres ou matériel en très bon état qu'il ou elle souhaite donner, et chaque personne est invitée à emporter les objets de son choix. Ce qui n'est pas donné est repris par le déposant. Sorte de vide-grenier sans transaction d'achat-vente !
- une diffusion de **VIDÉOS** en continu de diverses initiatives citoyennes et innovations sociales qui se déroulent ici ou là, à travers le monde,

- des ateliers de **BIEN-ÊTRE** : massage, exercices d'ancrages énergétiques, yoga... (une séance le matin, une séance l'après-midi),
 - un atelier « **PROMENADE-DÉCOUVERTE** d'herbes aromatiques » (2 fois 1h),
 - À l'heure du déjeuner : un **BUFFET** canadien zéro déchet/recyclable/bio-dégradable associé au premier **CHAMPIONNAT** de **RATATOUILLE** de Saint Jean de Gonville.
 - En clôture de la journée, prestation de la chorale 4G - chorale intergénérationnelle de 7 à... - autour « de Bobby Lapointe à Bigflo et Oli »...
- Dans l'attente du plaisir de vous voir, passez un bel été !
- Note : L'association Les Cupules - Alternative Gonvilloise a été sélectionnée pour siéger au Conseil Consultatif métropolitain du Genevois français. La présidente, Myriam Vandamme, représentera l'association dans cette instance de débat citoyen autour des enjeux et des politiques publiques du Pôle métropolitain. La réunion d'installation s'est déroulée le 22 mai 2018.

Le Bureau des Cupules
www.lescupules.fr
contact@lescupules.fr

| SOCIAL |

Don du sang - Prochaines collectes

- **Lundi 25 juin** à Saint Genis Pouilly de 14h30 à 19h00 - Rue Bobby Lapointe
- **Mercredi 27 juin** à Collonges de 16h30 à 19h30 - 30 place du Champ de Foire
- **Jeudi 28 juin** à Ferney-Voltaire de 14h30 à 19h30 - Chemin de Collex
- **Mercredi 11 juillet** à Péron de 16h00 à 19h30 - 219 Route de Péron



www.dondusang.net

Lecture pour tous

Bibliothèque - 27 chemin pré Meunier - 01630 Saint Jean de G. - 04 50 48 85 82 - bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr



L'Assemblée Générale de la bibliothèque s'est tenue le jeudi 3 mai à 20h30.

Statistiques :

328 lecteurs inscrits, 242 lecteurs actifs
2 524 prêts (268 adultes, 2166 enfants)
Documents à la disposition des lecteurs : 4 573

Réalisations 2017 :

- Accueil des classes
- Accueil périscolaire en hiver
- 3^{ème} édition du livre en liberté (1 800 livres ont voyagé dans nos 11 stations

d'accueil)

- 3 mois d'animation sur le thème de la Justice

• La fenêtre de l'Avent

Bénévoles :

- 3 bénévoles actives ayant reçu la formation de bibliothécaire
- 1 bénévole « saisonnière » de novembre à avril
- 1 bénévole qui répond à nos urgences

Les membres du bureau ont reconduit leur engagement :

- Dominique Bohant, Présidente
- Chantal Flamand, Trésorière
- Monique Demornex, Secrétaire

Les membres du bureau remercient :

- M. le Maire et son équipe municipale pour leur soutien financier et logistique
- Karen et Frédéric Desbordes qui nous offrent régulièrement l'hospitalité de leur magnifique Théâtre des 50

Horaires et activité d'été

Juillet et Août, 4^{ème} édition du Livre en Liberté.

Ouverture le mardi de 16h à 18h, le samedi de 10h30 à 12h.

Appel à bénévoles : toutes les bonnes volontés sont bienvenues.

La balade de courts

organisée par la Communauté de Communes du Pays de Gex - Projection de courts métrages

Vendredi 24 août 2018 à 19h au Théâtre Les 50 de Saint Jean de Gonville - **Entrée libre !**

Dans le cadre de sa politique culturelle, le service des affaires culturelles de la communauté de communes du pays de Gex propose pour 2018 : la balade des courts dans votre commune.

Du 15 juin au 31 août 2018, chaque vendredi soir, sera proposée une soirée apéro-ciné dans une commune différente. Le Zoom proposera un programme inédit de courts métrages où vous découvrirez la création cinématographique du format court dans toute sa diversité. Cette programmation est accessible à partir de 10 ans et une association communale organise la buvette.

Le public de chaque ville sera invité à voter pour le court métrage qui l'aura le plus bousculé, amusé ou séduit. Lors de la soirée de clôture de ce « mini festival » en Pays de Gex, le film ayant recueilli le plus de votes recevra le prix du public du pays de Gex de la balade des courts 2018.

Horaires :

19h00 - 19h30 : Apéro / 19h30 - 21h00 : Projection / 21h00 - 21h30 : Vote, convivialité

Dates et Commune :

15 juin à Sergy, 22 juin à St Genis, 29 juin à Vesancy, 06 juillet à Divonne, 13 juillet à Echenevex, 20 juillet à Lélex, 27 juillet à Segny, 03 août à Thoiry, 10 août à Gex, 17 août à Challex, 24 août à St Jean de Gonville et 31 août au Fort l'Ecluse Soirée de clôture de 20h30 à 21h.

Cello Arte

Mercredi 29 août à 20h au **Théâtre les 50**

Soirée Henri DUPARC (1848 - 1933)

Emmanuel CURY, baryton ; Sandra CHAMOUX, piano et Hélène DAUTRY, violoncelle

13 mélodies (1868 / 1884) ... sonate violoncelle et piano (1867)

LES AFFRES DE LA CREATION

Renseignements et réservations : www.theatreles50.fr

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site : www.celloarte.org

Jazz à Fort l'Ecluse

JAZZ IN FORT L'ECLUSE 2018

23-06 : THE FATS BOYS RAGTIME BAND / 30-06 : MAMA SHAKERS / 07-07 : HAPPY VOICES / 21-07 : SUGARPIE & THE CANDYMEN / 28-07 : MIKE SANCHEZ AND THE DREW DAVIES RYTHM COMBO / 11-08 : DUTCH SWING ORCHESTRA / 18-08 : GALAAD MOUTOZ / 25-08 : LES HARICOTS ROUGES / 01-09 : THE ROSENBERG TRIO FEAT. MATHIAS LEVY

ENTRÉE LIBRE / BUVETTE / PETITE RESTAURATION
Programmation complétée sur www.fortl ecluse.fr

Jazzin' Productions
Communauté de Communes du Pays de Gex
Fort l'Ecluse - Communauté de Communes du Pays de Gex | 630 rue de la Gare 01130 040
Saint-Etienne - Gex - 01130 040 | Tél : 04 78 34 13 01 | Courriel : fortl ecluse@ccpg.fr | www.fortl ecluse.fr

Vincent Christin, vous êtes agriculteur à Saint Jean de Gonville et président de la coopérative laitière du Pays de Gex. Nous voyons en rayon depuis quelques semaines des briques de lait du Genevois Savoyard import par Les Laiteries Réunies.

Les Laiteries Réunies de Genève traitent 27 millions de litres de lait labellisé qui proviennent des deux zones franches : Pays de Gex pour 15 millions de litres et Haute-Savoie pour 12 millions. Le contingentement est de 23 millions de litres de lait traité et vendu en Suisse. Le lait « restant », soit 4 millions de litres, était très mal valorisé et vendu au « prix spot » soit le cours du lait européen au comptant. Environ 190 € la tonne contre 390 € à 400 € en tant que lait labellisé. Il nous a fallu trouver une solution pour vendre ce lait de haute qualité et labellisé « Suisse Garantie ». C'est ce lait que vous trouvez dans les rayons.

Qu'est-ce que le label SUISSE GARANTIE ?

Le label SUISSE GARANTIE est mis en place par les Laiteries Réunies et la Suisse. Le lait labellisé répond aux critères écologiques suisses. Normes qui sont très exigeantes et très en avance sur les normes européennes. Plus exigeantes sur le bien-être animal, le sanitaire et la conduite de culture, avec par exemple, l'interdiction de l'utilisation d'organismes et de fourrage génétiquement modifiés, l'interdiction de la monoculture. Nous devons respecter au minimum quatre cultures équilibrées entre elles, la mise en place de zones tampons près des ruisseaux, des fossés, zones enherbées ou boisées capables d'intercepter les écoulements de surface et d'éviter les pollutions etc.

Ces critères sont contrôlés par le bureau suisse AGRI-PIGE. Du côté agriculteur nous enregistrons tout ce que nous faisons, les traitements des bovins, les éléments fertilisants des sols. Tout cela, rentre dans le cadre de SUISSE GARANTIE. Nous sommes contrôlés chaque année, avec des pénalités voire une exclusion en cas de non-respect du cahier des charges. Ce label est obligatoire pour les producteurs laitiers.

Pourquoi ne pas traiter ce circuit de distribution de lait en France ?

Nous avons regardé si nous pouvions faire une centrale dans le Pays de Gex. Nous avons consulté la CCPG. Le Maire de Gex nous a proposé un terrain. En tant que président de la coopérative laitière, j'ai démarché les producteurs pour connaître les volontaires. Dans un premier temps cela n'a pas accroché. Nous avons fini par étudier et mettre en place une solution avec

les Laiteries Réunies de Genève. Les Laiteries Réunies ont les machines pour mettre le lait en briques. Ils ont la distribution. Nous étions un peu réticents au début. Notre volonté étant de maîtriser toutes les étapes afin de valoriser au mieux notre produit. Nous avons décidé de jouer la proximité, de ne pas envoyer notre lait faire 1 500 km aller-retour pour le mettre en briques. Nous sommes partis de ce principe-là. Les Laiteries Réunies nous mettent le lait en briques puis il revient sur France. Nous arrivons à un coût de distribution de 1€ environ contre 0,90€ pour les laits concurrents. Nous payons les Laiteries Réunies et nous sommes sur un circuit court. C'est un choix écologique.

Comment avez-vous mis en place les autorisations administratives et douanières ?

La zone franche est très compliquée. Pour une fois les douaniers suisses ont réglé la chose simplement. Vous pouvez transformer votre lait en Suisse en déposant une caution douanière à l'entrée du lait, caution rendue à sa sortie. L'idée est bien que ce lait ne soit pas vendu sur le marché Suisse. Sur ce, la douane française a décidé de nous mettre une taxe de plus de six centimes par litre. Branle-bas de combat : nous avons fait intervenir les politiques et le Préfet. Pourquoi nous mettre une taxe ? Pour la douane française c'est un manque à gagner pour l'emploi français et donc une taxe de compensation. Les discussions sont difficiles mais nous devrions arriver à obtenir une dérogation, vu que c'est du lait qui fait l'aller-retour, vu les accords bilatéraux et les règles de la zone franche, du fait que la coopérative est financée en partie par les Français et que sur 420 employés des Laiteries Réunies à Genève on compte 250 frontaliers...

Vous proposez des briques de lait aux couleurs de la Haute Savoie. Pourquoi ?

Les produits savoyards ayant le vent en poupe nous avons décidé ensemble, Gessiens et Savoyards, de créer un lait du Genevois Savoyard avec la croix de Savoie dessus. Commercialement la croix de Savoie est porteuse. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi ensemble cette image, c'est un choix « marketing ». Sur l'image de l'autre face on voit bien toute la zone franche et donc aussi le Pays de Gex.

Conception d'un pack de lait, recherche d'un logo intégrant les normes de concurrence, les « codes couleurs », nous avons mis 18 mois pour lancer cette brique. Il faut nous dépêcher car il y a beaucoup de gens qui mettent du lait dit de proximité sur le marché. Le démarrage a été excel-



lent 30 000 litres le premier mois puis les ventes ont ralenti. Notre métier est de produire mais bien vendre c'est compliqué. Nous entrons donc dans une nouvelle démarche « marketing ». Après étude sur le produit les gens veulent une brique à bouchon. Il a fallu investir dans une nouvelle machine qui travaille sous vide sanitaire et pose les bouchons. Fin septembre début octobre 2018, les clients devraient trouver des briques à bouchon dans les rayons. Tous les distributeurs sont demandeurs de ce lait. Une campagne de publicité débutera donc à la rentrée 2018.

Le lait du Pays de Gex est donc vendu sous le logo de Savoie

Tout le lait des deux zones franches entre dans la même caisse.

Pourquoi ne faites-vous pas un lait « Pays de Gex » ?

Tout dépend du volume vendu. Si cela marche, si les ventes suivent, nous développerons une brique Pays de Gex.

Quel est l'avenir de la filière lait dans le Pays de Gex ?

En nous projetant sur quelques années nous savons que, si nous ne valorisons pas nos produits, nous produirons de moins en moins de lait sur France à cause de la baisse régulière du nombre de producteurs dans le Pays de Gex. Il nous fallait d'une part, créer une nouvelle filière pour vendre ces 4 millions de litres de lait et d'autre part, sauvegarder les producteurs. Nous mettons en place une nouvelle chaîne de distribution autour d'un produit de proximité et de qualité qui peut stabiliser puis relancer la production de lait dans le Pays de Gex. Tout dépendra de l'accueil et de l'appropriation de cette nouvelle brique de lait par les habitants du Pays de Gex.

Frédéric Desbordes
et Florian Morel
Conseillers municipaux

| VIE PRATIQUE |

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Lundi 8h30/12h - 13h30/19h
Mardi 8h30/12h - 17h/19h
Mercredi 8h30/12h - 13h30/17h30
Jeudi 8h30/12h - 13h30/17h30
Vendredi 8h30/12h
Permanence du Maire et des Adjointes tous les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.
Tél. : **04 50 56 32 74**
mairie@stjeandegonville.fr
<http://www.saint-jean-de-gonville.fr>

CNI & PASSEPORT

Vous pouvez faire ou refaire votre CNI (carte d'identité) et votre passeport à la mairie de Thoiry - mairie-thoiry.fr

MÉDICAL

Numéros d'urgence
SAMU, Médecins de garde **15**
GENDARMERIE **17**
POMPIERS **18**
APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**
PHARMACIE DE GARDE **3237**

Hôpitaux

Centre Hospitalier Alpes-Léman
04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy
04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien
04 50 49 65 65
Hôpitaux Universitaires de Genève
00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin
00 41 22 719 61 11
Tougin Gex - Maison de retraite
04 50 40 38 38

VOTRE SANTÉ SUR LA COMMUNE

Médecins généralistes
Rue de la Louvatière
04 50 56 44 21

Kinésithérapeutes-ostéopathe
1396 Grand Route
04 50 59 11 83

Foyer pour personnes handicapées
Chemin du Pré de la Tour
04 50 56 49 08

SERVICES

Relais postal - 8 à Huit
120, Rue de la Louvatière

Halte-garderie itinérante La Roulinotte
Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans, le mardi toute la journée et le vendredi après-midi.
Renseignements au **06 88 90 10 55**

Ecole primaire : 04 50 56 40 33

Cantine scolaire et périscolaire :
accueildeloisirs@stjeandegonville.fr

Ecole Montessori - Mont et Sourire :
04 50 99 77 76

DÉCHETS

COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

Tous les **jeudis matins** : ramassage des ordures ménagères, merci de déposer votre bac le mercredi soir. Pour obtenir un bac ou un badge : **00 800 75 27 84 20**

DÉCHETTERIES

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny
04 50 59 14 64

Horaires d'été (de mars à fin octobre)

Du lundi au vendredi :
8h30/11h55 - 13h30/17h55
Samedi : **8h30/17h50**
Dimanche : **9h/11h50**

ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86 COLLECTE

Vous souhaitez donner des objets qui pourraient avoir une seconde vie ou acheter des objets en bon état et à bas prix, ces associations collectent et revendent petits et grands objets :
AGCR- St Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**
Croix-Rouge- Prévessin-M. : **04 50 42 40 35**
Emmaüs- Annemasse : **04 50 39 34 96**

STOP AUX BRUITS

Merci de respecter les horaires suivants :
Les jours ouvrables : 8h/12h - 14h/19h30
Les **samedis** : 9h/12 - 15h/19h
Les **dimanches et jours fériés** : 10h/12h
Le dimanche est une journée de détente pour tous, il serait confortable de faire attention aux nuisances sonores (motos et quads). La liberté de chacun finit là où commence celles des autres.

DÉCLARATION DE RUCHES

Du 1^{er} septembre au 31 décembre
La déclaration de ruches est une obligation annuelle, dès la première ruche détenue.
Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1/09 et le 31/12. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>
En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr et Tél. : **01 49 55 82 22**

A NOTER : pour les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 01/01 et le 31/08/2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 01/09 et le 31/12/2018).

| CARNET |

NAISSANCES



Aliyah SERAYET, née le 10/03/2018
Parents : Hilaire et Marion SERAYET



Alice FEHÉR FRIEDMANN, née le 21/03/2018
Parents : Arpad FEHÉR et Lise-Marie FRIEDMANN



Jordan VUITTON, né le 19/04/2018
Parents : Josselin et Mariana VUITTON

MARIAGE

Martin Alejandro RODRIGUEZ et **Jessica GLARIA** se sont unis le samedi 28 avril 2018

DÉCÉS

M. Raymond VITALE, décédé le 29 avril 2018 à Saint Jean de Gonville

M. Emilio BERTOSI, décédé le 21 mai à Saint Julien en Genevois

| AGENDA |

JUIN 2018

Samedi 23 et dimanche 24
• Jeunesse Gonvilloise : Vogue

JUILLET 2018

Mardi 3
• 20h Conseil municipal
Vendredi 13
• Fête nationale : Défilé et cérémonie au monument aux morts, apéritif, bal des pompiers et feux d'artifice

SEPTEMBRE 2018

Samedi 1^{er}
• Pétanque : Concours intersociétés
Mardi 4
• 20h Conseil municipal
Samedi 8 et dimanche 9
• Swan Rangers : Journées américaines
Dimanche 16
• Les Imprévisibles : course de caisse à savon
Dimanche 23
• Les Cupules : Fête des possibles